

Descriptions linguistiques du khmer

Joseph Thach

► **To cite this version:**

Joseph Thach. Descriptions linguistiques du khmer : différentes approches de la singularité. Péninsule : Etudes Interdisciplinaires sur l'Asie du Sud- Est Péninsulaire, Cercle de culture et de recherches laotiennes, 2012, 2 (65), pp.181-199. halshs-00964052

HAL Id: halshs-00964052

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00964052>

Submitted on 23 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Joseph Deth THACH

DESCRIPTIONS LINGUISTIQUES DU KHMER : *différentes approches de la singularité.*

INTRODUCTION

Le présent article² n'est pas destiné à créer des polémiques et encore moins à dénigrer ce qui a été fait jusqu'ici. Bien au contraire, le propos est de comprendre ce que les uns et les autres ont pu apporter tant à la description de la langue qu'au décryptage du système de représentation culturelle et du monde dont la langue est trace.

Dans le cadre des études sur le monde khmer, il convient de constater que la quasi-totalité des disciplines des sciences humaines et sociales (anthropologie, histoire, géographie etc.) s'appuient souvent sur la langue, plus précisément sur la singularité des emplois de *mots* ou la singularité des *structures grammaticales* de la langue, pour étayer des hypothèses sur la « mentalité khmère » ou pour interpréter des faits ou des pratiques sociaux.

Or, comme nous le verrons, de telles méthodologies peuvent induire facilement à des erreurs d'interprétation dès lors que la singularité de la langue n'a pas d'autres statuts que celui de la carte « *joker* » pour éviter au chercheur de rentrer dans la complexité de la langue.

En d'autres termes, pour que la langue puisse servir d'outil d'analyse aux différentes sciences humaines et sociales, il semble nécessaire d'abord de savoir comment cette langue est décrite et en quoi telle ou telle description est vraiment pertinente pour fonder l'interprétation de telle ou telle pratique socio-culturelle.

L'objectif principal du présent propos est d'essayer de répondre à la question qui est au cœur même de la linguistique générale : quel est le statut de la singularité d'une langue et d'une culture, en l'occurrence le khmer, dans

¹ INALCO, SeDyL – UMR 8202 (IRD-INALCO-CNRS).

² Cet article est la réécriture de la communication présentée lors du Colloque *Quelle(s) science(s) pour le pays khmer ? Approches empiriques et théoriques*, INALCO, 25-26 novembre 2011, organisé par AEFÉK.

la description linguistique de la langue ? Les particularités du khmer peuvent-elles être ramenées au raisonnement général sur le langage en tant que faculté universelle de l'homme à parler et à apprendre des langues ?

Dans un premier temps, nous nous efforcerons de cerner les contextes et les motivations des différents travaux de description de la langue khmère (I). Dans un deuxième temps, nous essayerons de comprendre le statut de la singularité du khmer dans ces travaux (II). Enfin, dans un troisième temps, on abordera des considérations méthodologiques permettant de passer du singulier au généralisable (III).

I. DIFFERENTS CONTEXTES D'ETUDES DU KHMER

Les descriptions grammaticales et lexicales de la langue khmère ont débuté il y a plus d'un siècle (fin du XIX^e siècle), suite à l'installation du protectorat français (1863). Depuis cette date jusqu'à nos jours, l'étude de la langue n'a jamais pu vraiment s'affranchir des questions idéologiques ni des contingences qui lui sont étrangères : soit par imitation des grammaires indo-européennes véhiculées par les administrateurs coloniaux et les missionnaires chrétiens, soit par réactions nationalistes en se réfugiant derrière les traditions khméro-bouddhistes, ayant le pāli et le sanskrit (autres langues indo-européennes) comme langues de référence.

En effet, les Français ont été les pionniers à s'atteler à la description de cette langue, avec Janneau (1877), Aymonier (1878), et Maspero (1915). Leurs travaux consistent à décrire la langue dans une perspective didactique, à l'intention d'un public français – les fonctionnaires de l'administration coloniale. Leur préoccupation n'était pas de comprendre les rapports entre langue et langage ou entre la singularité ou la généralité des langues ; mais elle était principalement tournée vers l'efficacité de l'apprentissage.

Lorsque ces pionniers de la description du khmer ont commencé leurs études de la langue, il n'existait aucun ouvrage de grammaire ou dictionnaire sur la langue, qu'il soit en khmer ou dans une autre langue³. Rappelons, par ailleurs, que l'étude des langues en Europe à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle était très largement dominée par la grammaire comparée des langues indo-européennes qui étaient posées comme reflétant la logique

³ Exception faite de ce qui semble avoir été le premier dictionnaire, aujourd'hui disparu, composé par le père Levavasseur, présent au Cambodge une dizaine d'années à partir de 1767 (il mourut en Cochinchine en 1777), cf. P. Levavasseur, *Vocabulaire cambodgien (XVIII^e siècle)*, archives de l'évêché de Phnôm-Penh, 95 p., fait copier à Phnom Penh le 6 décembre 1945 par Pierre Dupont, ms. EFEO, Fonds européen, n°242.

universelle des catégories de la pensée (Grimm, Humboldt,...). Ainsi, les pionniers de l'exploration de la langue khmère étaient imprégnés de la grammaire gréco-latine et française – des langues flexionnelles dans lesquelles le rôle de la morphologie et de la syntaxe a une importance capitale dans la catégorisation grammaticale de la langue (les parties du discours, les temps, les modes etc.). Ce qui n'est pas le cas du khmer.

Sous l'impulsion des Français, d'abord, puis animés par les sentiments nationalistes, les lettrés cambodgiens ont peu à peu revendiqué leur part de responsabilité dans l'étude et la description de la langue khmère. Cet intérêt des lettrés cambodgiens dans la description de la langue se traduit dans les faits en deux phases.

1. Documentation de la langue et normalisation de l'orthographe (1915-1953)

Les premiers travaux sur la langue furent l'élaboration du premier dictionnaire khmer unilingue par une commission, instituée par les autorités du Protectorat et le Ministère de l'Instruction publique en 1915⁴. Selon les différents rapports de la commission et des procès-verbaux du Conseil des Ministres cités par S. Khin⁵, l'enjeu de cette élaboration de dictionnaire était principalement centré sur la réforme et la standardisation de l'orthographe. Les définitions et la classification des mots semblent avoir été relayées au second plan, en s'appuyant sur les travaux des pionniers français évoqués dans le paragraphe précédent. Avant la première édition du premier tome en 1938, la commission édita une « méthode d'enseignement rapide » du khmer (1921) destinée à améliorer l'enseignement de sa lecture.

Du point de vue de l'administration française, cette réforme orthographique et cette normalisation du khmer constituent un moyen d'harmonisation et de simplification des documents administratifs, ainsi que des différents écrits dans cette langue.

Ce travail de réforme, qui a rencontré beaucoup de résistance de la part des lettrés cambodgiens, leur a néanmoins permis ainsi qu'à la sphère du pouvoir cambodgienne de prendre conscience de l'importance de la langue dans la construction de l'identité khmère. Au point que l'écriture et l'orthographe – éléments visibles et concrets de la langue – étaient alors considérées à la fois comme des piliers de la langue et de la préservation de l'identité culturelle du peuple khmer. Elles devinrent progressivement des instruments essentiels de

⁴ KHIN, Sok, *La grammaire du khmer moderne*, Paris, You-Feng, 1999, p. 30.

⁵ *Ibid.*

la revendication identitaire face à la « modernisation » de la langue, qui passait par cette réforme de l'orthographe et par la romanisation de l'écriture (1943), quant à elle imposée en vain par l'administration française⁶.

La réaction des moines bouddhistes cambodgiens, fortement soutenue par la population, et connue sous le nom de « la révolte des ombrelles », témoigne d'une part du rôle attribué par les Cambodgiens à l'écriture dans la préservation de l'identité culturelle, et d'autre part de la confusion générale, tant du point de vue des Cambodgiens que de celui de l'administration coloniale de l'époque (Résident Supérieur + G. Cœdès), entre l'écriture, la langue et le « système » de pensée. Pour l'administration et les savants français, la « mentalité » conservatrice, voir rétrograde des Cambodgiens refusant la modernité française, s'explique par l'archaïsme de l'écriture, donc la langue.

Dans ce contexte politique et de jugement de valeur, l'étude du fonctionnement grammatical et lexical ne constituait pas la préoccupation première des savants cambodgiens. Leur souci premier était de préserver la spécificité de l'écriture khmère qui incarne la culture de son peuple. De ce fait, ce qu'ils entendaient par « grammaire » se résumait en la promulgation des règles normatives de l'orthographe. Cette conception de la grammaire se poursuivra jusqu'à nos jours⁷. Toutefois, à partir de l'indépendance du pays, il convient de distinguer deux types de travaux concernant la description de la langue : les travaux en langue khmère au Cambodge et les travaux dans les langues étrangères.

2. Au Cambodge : la langue en tant que vecteur de l'unité nationale et de l'éducation

À l'intérieur du pays, les savants cambodgiens poursuivent le travail de normalisation et de standardisation de l'orthographe et de la grammaire. L'essentiel des travaux sur la langue traite uniquement de l'orthographe. La majorité des manuels de grammaires publiés en langues khmère jusqu'à présent sont – dans les grandes lignes – les traductions des grammaires européennes, dont le principal souci est de justifier que le khmer comporte

⁶ En 1943, le résident Georges Gauthier a sollicité George Cœdès, alors directeur de l'École française d'Extrême-Orient, pour qu'il propose un système de romanisation de l'écriture khmère afin de « moderniser la pensée khmère ». Cette politique de romanisation de l'écriture a conduit à une opposition massive de la part des moines bouddhistes suivis par la population, lesquels voyaient en cette réforme une atteinte à la culture et l'identité khmère. Voir CHANDLER, David, *A history of Cambodia*, Silkworm books, 2nd ed., Chiang Mai, 1992, p. 169.

⁷ Cf. les différents titres des manuels de grammaires en langue khmère dans la bibliographie.

les mêmes catégories et les mêmes fonctionnements que ces langues de référence⁸. De nouveau la langue ne constitue pas un objet d'étude en soi, mais un moyen de construction de l'unité nationale : une nation – une même langue avec les mêmes règles pour tous. Le khmer est devenu l'unique langue officielle du Cambodge sur le plan éducatif et administratif.

Par ailleurs, la confusion entre la langue et l'écriture perdure également. Les débats sur l'orthographe prennent une ampleur nationale et divisent jusqu'à présent le système éducatif cambodgien en deux écoles, l'école de Choun Nath (VK), conservatrice, et l'école de Keng Van Sak qui souhaite simplifier l'orthographe selon la prononciation. Jusqu'au début des années 90, aucune étude syntaxique, sémantique ou lexicographique n'a été menée sur la langue khmère à l'intérieur du pays. La spécificité du khmer repose essentiellement sur l'écriture et l'écrit. Dans cette vision des choses, le discours le plus répandu jusqu'à ce jour, en particulier chez les personnes instruites, est que la langue khmère est d'origine indienne car son écriture est dérivée d'une écriture indienne⁹.

3. Dans le monde académique : les études linguistiques

Parallèlement à l'étude de la langue par les savants khmers pour les différents besoins spécifiques que je viens d'évoquer, il existe des travaux sur la langue menés à l'étranger par des chercheurs cambodgiens ou étrangers, et ce dès la fin des années 50 : on peut citer quelques grands noms comme Franklin Huffman, Philipp Jenner, Judith Jacob, François Martini, Saveros Pou, Khin Sok, ainsi que les travaux de linguistes en France depuis quelques années. Il convient de citer également la récente publication de l'ouvrage *Cambodian, Khmer* de J. Haiman (2011). La divergence en termes de résultats et de méthodologie des travaux de ces chercheurs est étroitement liée aux objectifs qu'ils se donnent.

L'essentiel des travaux de F. Huffman avait pour but la didactique du khmer destinée à former les militaires américains qui intervenaient dans le pays. Le manuel d'apprentissage *Modern Spoken Cambodian*, publié en 1970, est un répertoire très riche en expressions et structures grammaticales de la langue parlée qui n'ont jamais fait l'objet d'un recensement dans un dictionnaire ou un manuel de grammaire quelconque. Cependant, au niveau

⁸ Voir l'introduction de KHIEV, Chum, (ខ្មែរ ជំនួញ), កម្ពុជវេយ្យាករណ៍ [Grammaire cambodgienne], Phnom Penh, 1962, 1252 p.

⁹ Discours tenu par un auditeur d'origine cambodgienne à la fin mon intervention pendant la conférence.

des analyses grammaticales, F. Hauffman se contente de reprendre les catégories grammaticales des langues indo-européennes.

Les travaux de Ph. Jenner, J. Jacob, F. Martini et S. Pou sont orientés sur la recherche fondamentale de la linguistique khmère dans différents domaines : morphologie, syntaxe, phonétique, lexicologie. Ces travaux ont permis de constituer une base importante à l'étude linguistique du khmer. Conscients des limites imposées par le modèle des grammaires indo-européennes dans l'analyse du khmer, ces chercheurs affichent dans leurs travaux une forte volonté de s'en dégager pour faire émerger les singularités de la langue et de la culture. Cette nouvelle approche, comme nous le verrons un peu plus loin, trouve rapidement des limites méthodologiques face à deux questionnements : 1. comment se dégager des catégories des grammaires indo-européennes ? 2. les singularités des faits linguistiques trouvent-elles toujours des explications dans les faits culturels ?

La grammaire de Khin Sok (1999) ne diffère guère de la grammaire de G. Maspero (1915) et des grammaires scolaires publiées en langue khmère au Cambodge ; elle relève non pas tant d'une grammaire descriptive et analytique, que d'une grammaire classificatoire et normative, reprenant les catégories des langues indo-européennes. Les explications données ne relèvent pas de résultats de recherche et d'analyse, mais des interprétations intuitives de l'auteur. Contrairement au manuel de F. Hauffman (1970) qui recense les expressions orales avec les contextes d'emploi, la grammaire de S. Khin utilise des exemples fabriqués et non contextualisés pour illustrer les affirmations de l'auteur.

L'ouvrage de J. Hamian (2011) est une grammaire linguistique s'inspirant des théories linguistiques anglo-saxonnes, très répandues : *pragmatique et typologie des langues*. Les données qui servent de base à ce travail sont intéressantes car elles soulèvent beaucoup de points grammaticaux non attestés dans les grammaires existantes. Cependant, il convient de pointer deux problèmes majeurs liés à l'analyse des données. L'auteur travaille et raisonne non à partir des énoncés en khmer, mais de traductions – qui souvent ne rendent pas compte de la complexité du khmer, lorsqu'elles ne sont pas erronées tel que l'exemple (e) donné à la page 143 pour illustrer une des constructions de groupe nominal en khmer qui, grammaticalement, est incorrecte :

ជាតិ	ខ្មែរ	ទូរ	ទាំង
<i>ciet</i>	<i>Kmae</i>	<i>tuu</i>	<i>Teaj</i>
Nation	khmer	entire	All
« The whole khmer nation » ¹⁰			

Ou encore, l'exemple (25b) p. 336 que l'auteur donne pour illustrer un des emplois de la particule ក៏ *kaa* :

ក៏	អី	ស្អាត	ម៉េច!
<i>kaa</i>	<i>?ay</i>	<i>s?aat</i>	<i>mleh</i>
so	what	clean	how.much
« How pretty ! »			

Le groupe de mots rendu par « The whole khmer nation » ne peut pas former un groupe nominal associable à une telle traduction. Il manque un nom à la fin, comme ប្រទេស *praateh* « pays ».

Quant au deuxième groupe de mots, la combinaison [*kaa-?ay*] dans ce type d'expression est impossible, mais [*?ay-kaa*] ne pose, par contre, aucun problème d'acceptabilité.

Force est de reconnaître qu'il est difficile de valider des hypothèses fondées sur des données erronées.

Au-delà de la diversité des motivations et des contextes de descriptions du khmer, ces travaux se distinguent par leur approche différente de la singularité.

II. TROIS APPROCHES DE LA SINGULARITE DU KHMER

Au vu des travaux réalisés jusqu'à présent – qu'ils portent directement ou non sur la langue –, il est possible de distinguer trois approches différentes, selon l'appréhension de la complexité et de la singularité du khmer dont ils font montre. Signalons que ces différentes approches ne sont pas propres au khmer, mais qu'elles relèvent de pratiques que l'on retrouve dans des travaux réalisés sur d'autres langues du monde.

- L'effacement de la singularité au nom de la logique universelle ;
- La singularité est un phénomène irréductible, propre à une culture donnée ;

¹⁰ Traduction donnée par J. Haiman.

- La singularité peut être ramenée au comparable et au généralisable.

1. Premier type d'approche : la logique universelle

La langue, en l'occurrence le khmer, n'est pas étudiée pour elle-même dans sa singularité, mais à partir des prismes préétablis indépendamment de l'analyse de la langue, qui reposent sur la « logique universelle » incarnée par les grammaires indoeuropéennes. Il s'agit d'identifier des mots et des catégories grammaticales du khmer qui puissent entrer dans les grilles des grammaires indoeuropéennes (noms, verbes, conjonction, prépositions, catégorie de temps etc.) en passant par le biais de la traduction. Ce faisant, le descripteur de la langue – qu'il soit un Khmer natif ou qu'il parle très bien le khmer – analyse non plus la langue qui fait l'objet de son étude mais celle qui lui sert de métalangue (l'anglais ou le français). Cette démarche, dans la majorité des cas, conduit le descripteur à écarter la complexité des faits linguistiques que pose la singularité de la langue.

Exemple :

Si កើ /ke:/ et វា /wiə/, rendus par « ils/elles » / « il/elle », sont considérés comme des « pronoms personnels » comme dans :

(1)-

កើ	ទៅ	ផ្សារ
kee	tɨw	Psaa
kee	Aller	Marché

« Ils/elles vont au marché »

(2)-

វា	ទៅ	ផ្សារ
wiə	tɨw	Psaa
wiə	Aller	Marché

« Il/elle va au marché »

que ferons-nous d'énoncés tels que :

(3)-

ឯង	ធ្វើ	អី	កើ?
ɲaɛŋ	tʰwəə	ɲəy	kee

2SG. faire. INDEF. *kee*
 Dans le sens de « qu'est-ce que tu fais là ? » et non dans le sens de
 « qu'est-ce que tu leur fais ? »

Ou

(4).

A. Pourquoi tu n'as pas écouté ce que j'ai dit ?

B.

ខ្ញុំ	ស្តាប់	វា	មិន	ឮ
<i>knom</i>	<i>sdap</i>	<i>wia</i>	<i>min</i>	<i>lii</i>
1SG.	écouter	wia	NEG.	entendre

 « J'écoute, mais je n'entends pas »

Sur le plan sémantique, cet énoncé est proche de

B'.

ខ្ញុំ	ស្តាប់	\emptyset	មិន	ឮ
<i>knom</i>	<i>sdap</i>	\emptyset	<i>min</i>	<i>lii</i>
1SG.	écouter	\emptyset	NEG.	entendre

 « J'écoute, mais je n'entends pas »

Lorsque dans sa thèse, Jenner – et bien d'autres après lui – affirme que l'infixation (insertion à l'intérieur d'un mot d'une unité significative de la langue) en **-mn-** change la catégorie grammaticale d'un mot (à savoir que l'on passe d'un verbe à un nom), il n'a pas tort si l'on s'en tient uniquement à des traductions mot-à-mot, en dehors de tout contexte.

Mais lorsque l'on examine de plus près les mots dans différents contextes, on s'aperçoit qu'un grand nombre de mots infixés en **-mn-** peuvent être employés comme verbes.

Exemple :

(5)- ចង់ *caay* « nouer/attacher » → ចំណង់ *camnaay* « nœud/attache »

(5a)-

ខ្ញុំ	ចង់	គោ	ហើយ
<i>knom</i>	<i>caay</i>	<i>Koo</i>	<i>haay</i>
1SG.	Attacher	Bovin	Déjà

 « J'ai déjà attaché les vaches »

(5b)-

*ខ្ញុំ	ចំណាង	គោ	ហើយ
<i>kɲom</i>	<i>camnaŋ</i>	<i>Koo</i>	<i>haəy</i>
1SG.	camnaŋ	Bovin	déjà

Pour (5b) l'emploi est effectivement impossible. Or, pour (6) le mot dérivé peut être employé comme verbe

(6). ចាយ *caay* « dépenser » → ចំណាយ *camnaay* « dépense »

(6a)-

ឯង	ចាយ	អស់	ប៉ុន្មាន?
<i>ʔaɛŋ</i>	<i>Caay</i>	<i>ʔah</i>	<i>pɔnmaan</i>
2SG.	Dépenser	ne-plus-rester	Combien
« Combien as-tu dépensé ? »			

(6b)-

ឯង	ចំណាយ	អស់	ប៉ុន្មាន?
<i>ʔaɛŋ</i>	<i>camaay</i>	<i>ʔah</i>	<i>pɔnmaan</i>
2SG.	<i>camaay</i>	ne-plus-rester	Combien
« Combien as-tu dépensé ? »			

La différence entre (6a) et (6b) tient à ce que dans le cas de *caay* en (6a), la « dépense » n'est pas une activité inscrite dans un projet, alors qu'avec *camaay* en (6b) la « dépense » est inscrite dans le cadre d'une activité planifiée.

Parmi les travaux regroupés dans ce type d'approche, il existe des nuances méthodologiques qu'il convient de signaler : a. les pionniers dans le domaine et les lettrés cambodgiens ; b. les linguistes anglophones et Khin Sok.

La méthode du groupe (a) consiste à partir des grilles de la grammaire européenne à remplir les différentes catégories de ces grilles. La singularité de la langue et de la culture khmère ne constituent pas pour les auteurs concernés un enjeu.

Pour le groupe (b), la singularité devient un questionnement en soi. Les linguistes intègrent les faits particuliers de la langue en reconnaissant que le khmer suit un fonctionnement qui n'est pas celui des langues indoeuropéennes. Mais parallèlement, ils cherchent avant tout les ressemblances, afin de pouvoir y apposer les étiquettes des grammaires indoeuropéennes ; tels sont les travaux de F. Huffman (1970), de Ph. Jenner & P. Sidwell (2010) et de J. Haiman (2011).

Dans ce premier type d'approche, le point commun des linguistes est la recherche, avant tout, des ressemblances au niveau de la structure externe entre le khmer et les langues indoeuropéennes.

De tels types d'approche conduisent à la création de catégories grammaticales inapplicables à la langue khmère. Par exemple, en se basant sur les catégories de la grammaire française, les lexicographes khmers distinguent le même mot khmer en plusieurs homonymes, inventant ainsi différentes orthographes en fonction des traductions en français. Ex. *នឹង* /*nij*/ « et » de *នឹង* /*nij*/ « avec ».

2. Deuxième type d'approche : un phénomène irréductible

Dans le deuxième type d'approche, nous retrouvons, pour le khmer, les travaux de F. Martini (1958) et de S. Pou (1979). Cette approche se caractérise par la recherche, avant tout, de la singularité – irréductible à toute forme de comparaison ou de raisonnement qui puisse déboucher sur une quelconque généralité. La singularité ne peut s'expliquer que par l'histoire des mots (étymologie) et la culture qui reflète la "mentalité" des locuteurs natifs. Cette démarche trouve son fondement dans une conception de la linguistique qui part du postulat que la « pensée », les faits sociaux, et le monde non seulement existent ou **pré**existent indépendamment de la langue, mais en outre qu'ils la formatent et la structurent. La langue n'est là que pour coder le monde selon la singularité du système de pensée et de la culture.

Pour F. Martini (1958, p. 297), la ressemblance de fonctionnement syntaxique entre le khmer et le siamois concernant l'absence de « copule » (verbe "être") entre le sujet et le terme désignant la qualité, dans une prédication de qualité ((7)), s'explique uniquement par la culture : « Il convient de rappeler que le cambodgien et le siamois, sans appartenir à une même famille linguistique, présentent cependant dans leurs structures syntaxiques de grandes similitudes. Il faut encore insister sur le fait que ces deux langues reflètent une commune culture héritée de l'Inde ».

Comment explique-t-on, dans ce cas, que pour cette même construction syntaxique l'indonésien, le chinois, et bien d'autres langues encore, partagent cette même similitude ?

(7). *កាំបិត(នេះ)វែង* (exemple donné par F. Martini)

kambət (nih) *wɛɛŋ*

couteau (ce) *long*

« Ce couteau est long »

Dans son article sur les "pronoms personnels" du khmer (1979), S. Pou tente d'expliquer en détail les particularités d'emploi des "pronoms personnels" du khmer – dont un certain nombre peuvent renvoyer aussi bien à la 1SG. qu'à la 2SG. ou à la 3PL. ((8a-b)) – par les étymologies des mots et la "façon de penser les khmers".

(8a).

A : (demande à son ami) – Est-ce que tu veux venir ?

B : ឯងអត់ចង់ទៅទេ

ʔaɛŋ ʔat caŋ təw te:

1SG. nég. vouloir aller part.

« Je ne veux pas y aller »

(8b). ឯងយល់ឬ?

ʔaɛŋ prɔ:m te:

2SG. être d'accord part.

« Es-tu d'accord ? »

Dans ce cas, comment explique-t-on l'énoncé suivant en français ?

À la boucherie, le boucher demande à sa cliente habituelle :

« Qu'est-ce qu'**on** prend aujourd'hui ? »

Ou encore

« Qu'est-ce qu'elle veut, la dame ? »

Il ne s'agit pas pour nous de nier la singularité des emplois des « pronoms personnels » du khmer, mais force est de constater que certains faits que l'on juge singuliers existent également dans d'autres langues très éloignées et ces faits sont peut-être comparables à un autre niveau de raisonnement qui ne consiste pas à associer ce que nous appelons « pronoms personnels » à des « personnes » parlant et agissant – comme semble le défendre S. Pou dans sa conclusion de l'article –, mais plutôt à des positions et à des rapports entre le locuteur et le co-locuteur dans l'espace de l'énoncé. Lorsque le mot *ʔaɛŋ* est employé pour désigner le locuteur (celui qui parle), cela signifie que le locuteur se place dans une position particulière par rapport à lui-même et par rapport au co-locuteur. Rappelons également que *ʔaɛŋ* est employé dans d'autres contextes où il est impossible de le rendre par un « pronom personnel » en français ou en anglais comme dans ខ្ញុំឯង ក្លាម ʔaɛŋ

« corps+*ʔaey* » que l'on peut rendre par « soi-même ; moi-même, toi-même, lui-même » selon les contextes gauches¹¹.

E. Benveniste dénonce déjà de telles conceptions « culturaliste » de la langue :

Une confusion assez répandue est de croire que certaines langues ignorent le temps, du fait que, n'appartenant pas à la famille des langues flexionnelles, elles semblent ne pas avoir de verbe. On sous-entend que seul le verbe permet d'exprimer le temps. Il y a là plusieurs confusions que l'on doit dénoncer : la catégorie du verbe se laisse reconnaître même dans les langues non flexionnelles, et l'expression du temps est compatible avec tous les types de structures linguistiques. L'organisation paradigmatique propres aux formes temporelles de certaines langues, notamment des langues indoeuropéennes, n'a ni en droit ni en fait le privilège exclusif d'exprimer le temps¹².

3. Troisième type d'approche : du comparable au généralisable

Si la singularité est un phénomène irréductible à toute forme de comparaison ou de généralité, comment se fait-il que les traductions soient possibles et que l'être humain possède cette faculté d'apprendre plusieurs langues ? De quelles singularités et de quelles généralités parle-t-on ? Telles sont les questions qui préoccupent ceux que je classe dans le troisième type d'approche, et dont les démarches méthodologiques font l'objet du point suivant.

III. DU SINGULIER AU GENERALISABLE

1. Fondements théoriques

Cette approche est celle définie dans le cadre de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives d'Antoine Culioli. L'objet de la linguistique est défini comme l'étude du langage à travers la diversité des langues naturelles et des textes. La langue est placée au cœur de l'analyse (non en tant que système du codage du monde, mais en tant que traces singulières permettant de retrouver des opérations mentales). On part des singularités de la langue et des énoncés, mais non de la pensée à laquelle nous n'avons pas accès, ni de

¹¹ La caractérisation sémantique qu'il est possible de proposer pour *ʔaey* serait : la position ou la valeur *p* correspondant à *ʔaey* n'a de statut qu'en tant que valeur / position seconde, différenciée de la valeur / position première qui est *p'*. En d'autres termes, *p*, n'a d'actualité qu'à travers *p'* – une valeur d'altérité.

¹² BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, T2, Gallimard, 1974, p. 69.

la culture qui est en perpétuelle construction¹³ pour chercher ce qui est comparable. C'est la langue (énoncés et textes) qui construit ou reconstruit le sens des pratiques culturelles et sociales, et structure la pensée. De même, c'est à travers la variation d'emplois et de significations des mots et des constructions syntaxiques que l'on accède au généralisable, au comparable.

2. Méthodologie

Comment passer des données brutes, lieux de variation d'emploi, de valeurs et de contextes non maîtrisables à des observables et des généralisables ? Pour ce faire, nous avons besoins de construire des dispositifs de contrôle et de raisonnement qui puissent rendre toute généralisation vérifiable¹⁴. Il faut savoir « interroger » et manipuler les données.

Exemples

1. Qu'y a-t-il de commun entre យឺត /jɨt/ dans មកយឺត /mɔ:k-jɨt/ « venir en retard » et យឺត /jɨt/ dans ខ្សែយឺត /kʰsæ-jɨt/ « bandeau élastique / étirable » ? Est-ce que la notion d'élasticité du temps est propre au khmer ? Pourtant, on trouve bien des expressions comme « le temps long » vs « le temps court » etc. Bien sûr, au niveau de la forme, une construction telle que មកយឺត /mɔ:k-jɨt/ « venir en retard » est propre au khmer, et on ne la retrouve pas dans des langues voisines telles que le thaï, qui partage pourtant la même culture que le khmer selon F. Martini. Il conviendrait donc de mener une réflexion sur ce qu'est le temps dans l'expérience humaine du temps (temps psychologique, temps linguistique etc.).

2. Pour le deuxième et dernier exemple je vais m'attarder sur l'analyse de deux classificateurs en khmer pour expliciter les démarches. Les classificateurs de noms semblent être spécifiques à certaines langues, en particulier celles d'Asie du Sud-est. Est-ce parce que ces langues partagent des traits culturels communs ? Pourtant, chaque langue présente des emplois particuliers de classificateurs ; dans certaines langues comme le thaï ces

¹³ BAYART, Jean-François, *L'illusion identitaire*, 1996, Fayard, Paris, 310 p.

¹⁴ Voir CULIOLI, Antoine, « Conditions d'utilisation des données issues de plusieurs langues naturelles », [in] *PLE, Formalisation et opérations de repérage*, T 2, Ophrys, Paris-Gap, 1999, pp. 67-82.

classificateurs sont quasiment obligatoires, et dans d'autres comme le khmer ils ne le sont pas pour tous les noms.

En khmer, dire que រូប /ruup/ et នាក់ /neak/ sont des classificateurs pour les humains en dehors de la famille royale et les bonzes n'explique en rien les différences entre les deux au niveau de l'emploi et de la sémantique. Afin de cerner la différence entre ces deux unités dans leur emploi en tant que classificateurs, il convient de se poser un certain nombre de questions et d'effectuer un important « travail d'enquête » préalable :

- Il importe tout d'abord d'étudier tous les emplois et toutes les valeurs sémantiques de ces deux unités séparément, ainsi que leurs histoires et leurs étymologies.
- Ensuite, il s'agit d'examiner tous les termes regroupés sous "l'étiquette" de classificateur avant de se poser les questions suivantes : qu'entend-on par "classificateur" ? Que signifie "classifier" un nom ? Quelle partie du nom correspond à la portée du classificateur en question ?

Reconsidérons រូប /ruup/ – un mot d'origine sanskrite – qui signifie « forme/image », et que l'on retrouve dans រូបភាព /ruup-p^hiep/ « image/photo/portrait... ». Il faut alors se poser la question du rapport sémantique entre រូប /ruup/, រូបភាព /ruup-p^hiep/, ou encore ចូលរូប /cool-ruup/ (dans la pratique rituelle de la possession, lorsqu'un esprit prend possession d'un corps humain). Partant de là, on peut tenter de trouver un lien sémantique entre រូប /ruup/ dans ces emplois et lorsqu'il est utilisé en tant que classificateur : ចោរមួយរូប /cao-muəy-ru:p/ « un voleur » ou មន្ត្រីថៃមួយរូប /montrey-thay-muəy-ruup/ « un ministre thaïlandais ».

Recommençons ce même travail avec នាក់ /neak/, un mot d'origine austronésienne signifiant « enfant/être humain », employé en khmer comme marqueur d'agent d'une activité (ex. អ្នកប្រៀង /neak-crieŋ/ « celui qui chante », អ្នកយាម /neak-yiem/ « celui qui surveille »), parfois comme "pronom personnel" pour traduire « vous », et comme classificateur dans ចោរមួយនាក់ /cao-muəy- neak/ « un voleur » ou សិស្សពីរនាក់ /səh-pii-neak/ « deux étudiants ». Il ne faut pas se contenter de ce simple constat, mais se poser la question du rapport sémantique et syntaxique entre ces emplois et

ces valeurs. Nous devons ensuite nous pencher sur la différence entre ruup /ruup/ et neak /neak/ dans l'emploi de classificateur. ruup /ruup/ en tant que classificateur apparaît uniquement dans les textes et discours officiels, mais jamais dans les conversations quotidiennes. En revanche, neak /neak/ est aussi bien employé dans les discours officiels que dans les dialogues de tous les jours, et cette différence n'est pas sans importance : il est de notre devoir d'en rendre compte si l'on veut que l'hypothèse sur ces deux mots dans leur emploi en tant que classificateurs soit valide.

Hypothèse :

- Avec ruup /ruup/, employé en tant que classificateur, on considère l'individu comme un exemplaire parmi d'autres de la classe à laquelle renvoie la propriété liée au 'NOM'. L'individu est ramené au statut de représentant de la classe, de support de la propriété uniquement.
- Avec neak /neak/, l'individu n'est pas considéré uniquement comme un représentant parmi d'autres de la classe donnée par la propriété 'être voleur', 'être étudiant', mais comme un individu singulier agissant. La propriété donnée par le nom, 'être voleur' ou 'être étudiant', n'est que l'une des propriétés qui le caractérisent en tant qu'individu. L'individu est considéré dans sa complexité.

Cette caractérisation de *ruup* et de *neak* permet de rendre compte des relations entre l'étymologie de ces deux mots et leurs emplois en tant que « classificateurs » à l'oral et dans les différents types de discours. Si *ruup* est employé surtout dans les discours officiels (rapports, informations dans les médias etc.), cela s'explique par le fait que – dans ce contexte – l'on ne s'intéresse pas au N déterminé qui se trouve à gauche (« ministre » ou « voleur ») en tant qu'individu, mais en tant que représentant de la classe ou de la fonction.

C'est à partir des études systématiques et détaillées des unités employées comme classificateurs que nous pouvons essayer de définir ce qu'est un classificateur. Au regard de ce qui précède, un classificateur est un terme qui apporte un point de vue qualitatif (une façon de voir) sur les éléments de la classe à laquelle renvoie la propriété liée au 'NOM'.

CONCLUSION

La recherche de comparaison avec d'autres langues, dont l'objectif est de trouver le généralisable, ne peut se faire qu'à ce niveau de représentation métalinguistique. Dans notre cas, il ne s'agit pas de rechercher les classificateurs dans des langues indoeuropéennes, mais des procédés de détermination de nom qui mettent en jeu les paramètres comparables (pour les langues à articles : articles définis, articles indéfinis...).

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

CLASS.	Classificateurs
NEG.	Négation
PL.	Pluriel
SG.	Singulier
1/2/3	1 ^{er} /2 ^{ème} /3 ^{ème} personne
VK	Dictionnaire khmer de l'Institut Bouddhique

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES

1. Dictionnaires

AYMONIER, Étienne, *Dictionnaire khmer-français*, autographié par Son Diép, Saigon, 1878, 436 p.

HEADLEY, K. Robert Jr., (*Cambodian-English dictionary*, Washington. D.C, The Catholic University of America Press, 1977, 1495 p. + 13 pl.

JANNEAU, Gustave, *Manuel pratique de la langue cambodgienne*, Saigon, Imprimerie impériale, lithographié, 46p. et 5 planches, 1870, xviii + 269 p.

2. Grammaires et méthodes

DIK, Keam, *veyyeakâ akkharavirut khmer [grammaire et orthographe khmères]*, Phnom Penh, 1954, 118 p.

- HAIMAN, J, *Cambodian: Khmer*, Amsterdam, John Benjamins, 2011, xix + 425 p.
- HUFFMAN, Franklin, *Modern Spoken Cambodian*, London/New Haven, Yale University Press, 1970, xiv + 451 p.
- JACOB, Judith, « Affixation in middle khmer with old khmer and modern comparaisons », AS, part.I, 1976, pp. 591-623.
- , *Introduction to Cambodian*, London, Oxford University Press, 1968, 341 p.
- JENNER, Philip, *Affixation in modern khmer*, thèse de Ph.D. présentée à l'Université de Hawaii, 1969, 218 p.
- JENNER, Philip & SIDWELL, Paul., *Old Khmer Grammar*, Canberra, Pacific linguistics, 2010, 88 p.
- KHIEV, Chum, (ខៀវ ជុំ), *កម្ពុជវេយ្យាករណ៍ [Grammaire cambodgienne]*, Phnom Penh, 1962, 1252 p.
- KHIN, Sok, *La grammaire du khmer moderne*, Paris, You-Feng, 1999, V + 620 p.
- MARTINI, François, « La distinction du prédicat de qualité et de l'épithète en cambodgien et en siamois », *Bulletin de la société linguistique*, Paris, t. 53, 1958, pp. 295-305.
- MASPERO, George, *Grammaire de la langue khmère*, Paris, Imprimerie nationale, 1915, viii + p.
- POU, Saveros, « Les pronoms personnels du khmer : origine et évolution », [in] Nguyen Dan Liem (ed.), *Pacific Linguistics*, Serie C, n° 49, Vol. 4, Canberra, the Australian National University, Department of Linguistics, Research School of Pacific Studies, 1979, pp.155-178.
- THACH, Joseph Deth, « Étude de la particule *nɔŋ* en khmer », *XXIIIèmes Journées de Linguistique de l'Asie Orientale*, 1-2 juillet 2010, EHESS, Paris, organisé par CRLAO – UMR 8563, 2010 ;

II. CRITIQUE

1. Théorie linguistique

- BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale, t. 1 et 2*, Paris, Gallimard éd. (Collection TEL), 1966, 356 p. et 1974, 286 p.
- CULIOLI, Antoine ; NORMAND, Claudine, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Paris-Gap, Ophrys, 2005, 300 p.

- CULIOLI, Antoine, « Variation sur la rationalité », *Cahier de l'ILSL*, Université de Lausanne, Conférence présentée le 23 octobre 2002 à l'occasion de la remise du titre de Docteur Honoris Causa de l'Université de Lausanne, 2005, pp. 1-16
- , « Conditions d'utilisation des données issues de plusieurs langues naturelles », [in] *PLE, Formalisation et opérations de repérage*, Paris-Gap, Ophrys, t. 2, 1999, pp. 67-82.
- VOGÜE, S. de, « Des temps et des modes », [in] *Le gré des langues*, Paris, L'Harmattan, 6, 1993, pp. 65-91.
- , « A la recherche des paramètres de l'élaboration du sens au sein des énoncés », [in] *CORELA - Paramétrer le sens ? Etudes de cas. | Numéros thématiques*, 2012, 29 p. [Publié en ligne le 12 février 2012, URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=2369>].
- FRANCKEL, Jean-Jacques, « introduction », [in] *Langue Française, Le lexique, entre identité et variation*, n° 133, Paris, Larousse, 2002, pp. 3-15.
- , « Au cœur de l'indicible : le verbe *dire* », [in] Franckel, J.-J., et Normand, C. (éd.) *L'indicible et ses marques dans l'énonciation*, Université Paris X Nanterre, Numéro spécial de *LINX*, 1998, pp. 53-70.
- FRANCKEL, Jean-Jacques.; PAILLARD, Denis, « Aspect de la théorie d'Antoine Culioli », Paris, *Langages 129I*, Larousse, 1998, pp. 52-63.
- PAILLARD, Denis, « Prise en charge, *commitment* ou scène énonciative », *Langue Française*, 162, 2009, pp. 109-128.

2. Contextes historiques et culturels

- BAYART, Jean-François, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, 310 p.
- CHANDLER, David, *A history of Cambodia*, Chiang Mai, Silkworm books, 2nd ed., 1992, 288 p.

Descriptions linguistiques du khmer : différentes approches de la singularité

Joseph Deth Thach, Maître de conférences en linguistique khmère, INALCO/USPC, CNRS UMR8202, IRD UMR135, SeDyL.

La notion de singularité est souvent placée au cœur des discours sur la langue khmère, soit comme qu'il s'agisse des travaux portant directement sur la langue ou ceux qui s'appuient sur des éléments de la langue comme grilles de lecture de la société khmère. Cet article propose un parcours sur les différents types de

travaux et discours sur la langue khmère pour tenter de cerner les statuts de la singularité que les uns et les autres lui accordent. Peut-on conduire un raisonnement théorique sur la langue khmère

Dans quelle mesure cette singularité se prête-elle à un raisonnement théorique sur la langue khmère et sur les langues en général ?